
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 15 octobre 2018 à 19 h
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
Mme Claire Vassart, directrice de la performance, du greffe et des services administratifs
M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
M. Jérôme Vaillancourt, directeur par intérim de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
M. Daniel Bussièrès, chef de division, communications
M. Guy Matte, régisseur – Sports et loisirs
Mme Marie-Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement
Mme Anne-Sophie Bergeron, secrétaire d'arrondissement substitut

Étaient aussi présents :

Mme Anna Mielczarek, chargée de secrétariat
M. Robert Dolbec, attaché politique du parti Ensemble Montréal
M. Miguel Alston, commandant, représentant du PDQ 39
Mme Rose-Andrée Hubbard, conseillère en développement communautaire

Nombre de personnes dans la salle : environ trente (30)

Un moment de recueillement est observé à l'ouverture de la séance.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, souhaite la bienvenue aux citoyens.

Mme Black présente les membres du conseil d'arrondissement, du cabinet de la mairesse d'arrondissement et du personnel de direction.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA18 10 397

Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 15 octobre 2018, à 19 h.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 15 octobre 2018 à 19 h, tel qu'il a été soumis.

Adopté à l'unanimité.

10.01

10.02 - Mot de la mairesse et des élus.

Mme Christine Black – mairesse d'arrondissement

Bonsoir et bienvenue à cette séance du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord. Une séance importante parce que, comme c'est le cas à chaque année, nous allons tiendrons ce soir un conseil ordinaire et un conseil supplémentaire sur le budget et le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement.

Avant d'entamer l'ordre du jour, permettez-nous, comme nous avons l'habitude de le faire, d'attirer votre attention sur quelques sujets d'actualité.

Comme vous le savez, c'est mercredi que la loi sur la légalisation du cannabis entre en vigueur. Donc à partir de mercredi, il sera permis, selon la loi provinciale, de fumer dans certains lieux.

Les mêmes restrictions que la loi concernant la lutte contre le tabagisme vont prévaler c'est-à-dire qu'il sera interdit de fumer ou de vapoter du cannabis partout où il est déjà interdit de fumer ou de vapoter du tabac.

À cela s'ajoutent, entre autres, ces interdictions :

- sur les terrains des établissements de santé et de services sociaux,
- sur les terrains des établissements collégiaux et universitaires,
- sur les pistes cyclables
- et dans les aires d'attente de transport en commun.

Du côté de l'arrondissement, nous pensons qu'il est nécessaire de tenir une consultation sur ce sujet. Nous allons réfléchir avec les parties prenantes, dont les organismes du milieu et des représentants du Service de police de la Ville de Montréal, afin d'adopter une façon de faire adaptée aux besoins de Montréal-Nord.

Mme Chantal Rossi – conseillère de la ville – district Ovide-Clermont

Je vais prendre une toute petite minute pour vous inviter à participer à un concours.

À l'occasion de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec qui commence le 20 octobre, les bibliothèques de Montréal-Nord invite les résidentes et résidents de l'arrondissement à découvrir la richesse de la collection et la variété des documents disponibles.

Pour les encourager en ce sens les bibliothèques de Montréal-Nord lancent le concours Empruntez pour gagner qui sera ouvert du 20 octobre au 20 novembre 2018.

Les trois résidentes et résidents de l'arrondissement qui auront emprunté le plus de documents dans les bibliothèques de Montréal-Nord pendant cette période gagneront un prix :

- une tablette électronique sera offerte comme premier prix,
- des bons d'achat en librairie de 100\$ et de 50\$ seront respectivement offerts comme second et troisième prix.

Pour participer à ce concours, vous n'avez qu'à fréquenter une de nos quatre bibliothèques. Toutes les informations à ce sujet sont disponibles sur la table de l'entrée.

Mme Christine Black – mairesse d'arrondissement

J'aimerais maintenant prendre un moment pour rendre hommage à une institution d'éducation importante pour Montréal-Nord ainsi qu'à deux citoyens dont l'engagement est remarquable dans notre communauté.

Sœur Pierre-Anne Mandato

Tout le monde à Montréal-Nord, ou presque, sait qui est Sœur Pierre-Anne Mandato. Il faut dire que son parcours est exceptionnel.

Entrée dans la communauté des Sœurs de Charité de Sainte-Marie à 17 ans, sœur Mandato devient infirmière puis se dirige vers l'enseignement. Elle a œuvré la majeure partie de sa vie à l'école Marie-Clarac, où elle est devenue directrice générale. À ce poste déjà exigeant s'est ensuite ajouté son travail à l'Hôpital du même nom où elle est restée jusqu'à sa retraite, en septembre dernier.

Sœur Pierre-Anne est l'incarnation même du mot vocation. Elle a consacré plus de 50 années de sa vie à donner aux jeunes les meilleures chances de s'épanouir dans la vie, à soulager les douleurs de ses semblables, à prendre le temps d'écouter, à réchauffer les cœurs et les âmes.

Que ce soit pour son engagement à l'école, à l'hôpital, ou encore au sein de la Société Montréal-Nord 2015, elle mérite notre reconnaissance, toute notre reconnaissance.

Ce soir, nous lui rendons hommage en lui demandant d'apposer sa signature dans le livre d'or de l'arrondissement.

Les 50 ans de l'École Henri-Bourassa

Fondée il y a 50 ans, en pleine révolution tranquille, l'école Henri-Bourassa a vu évoluer des milliers de jeunes entre ses murs. Nommée en hommage à Henri Bourassa, ancien député et fondateur du quotidien Le Devoir, la mission de l'école était de promouvoir la pensée libre et indépendante.

Cette mission est toujours d'actualité aujourd'hui alors que l'école Henri-Bourassa est devenue un véritable miroir de Montréal-Nord. Un miroir coloré dans lequel se reflètent des jeunes de plus de 90 origines différentes, et ce grâce à une volonté commune de valoriser les différences et de promouvoir le vivre ensemble.

Pour souligner ces 50 ans, nous inviterons Monsieur Sébastien Tremblay, directeur de l'école, à signer le livre d'or.

Daniel Hogue

Le conseil d'arrondissement souhaite remercier M. Daniel Hogue qui vient tout juste de prendre sa retraite du poste de directeur des ressources matérielles de la Commission scolaire English Montréal.

M. Hogue siégeait au Comité de coordination du Corridor vert des cinq écoles comme représentant de cette commission scolaire. À ce titre, il a participé à ce grand effort d'amélioration de la qualité de vie des résidents et usagers du Nord-Est de notre arrondissement.

Monsieur Hogue avait sa communauté à cœur et il a fait montre, dans le cadre de ses fonctions, d'une humanité et d'un dévouement peu communs.

Au nom de tous ceux qui fréquentent, et qui vont fréquenter, le Corridor vert, les membres du conseil d'arrondissement remercient M. Hogue et l'invitent à signer le Livre d'Or.

Période de questions des membres du conseil

Mme Renée-Chantal Belinga – conseillère d'arrondissement – district Ovide-Clermont

Préoccupations face à l'application de la réglementation encadrant la consommation du cannabis dans l'arrondissement. Aimerais savoir si l'arrondissement souhaite consulter avant de se prononcer sur la question ainsi qu'un échéancier des travaux.

10.03 - Période de questions du public.

Début de la période de questions du public à 19 h 25.

Mme Julie Sigouin

Remerciements RUI – Activités à la Place Rolland et implications de divers acteurs

Mme Cristina Santucci

Problème circulation et bruit près du parc Aimé-Léonard – problème de circulation à cause des poteaux rue Pigeon

M. Roger Trépanier

AQDR – navette or – dépôt de statistiques

M. Paul Champagne

Place de l'Espoir – plaque à la mémoire de Freddy Villanueva

M. Nino Marcozzi

Installation d'un panneau « arrêt » sur la rue Hébert – Vitesse sur rues Majeau/Larivée – Déchets sur rues Garon/Majeau

Fin de la période de questions du public à 19 h 48.

Suspension de la séance à 19 h 48.

Reprise de la séance à 20 h 10.

CA18 10 398

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 10 septembre 2018 à 19 h et celui de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 26 septembre 2018 à 13 h.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 10 septembre 2018, à 19 h et celui de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 26 septembre 2018, à 13 h.

Adopté à l'unanimité.

10.04

CA18 10 399

Approuver et déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 4 septembre 2018.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé et déposé aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 4 septembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.05 1187177011

CA18 10 400

Approuver le compte rendu de la réunion du comité des travaux publics, section circulation, tenue le 12 septembre 2018.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé le compte rendu de la réunion du comité des travaux publics, section circulation, tenue le 12 septembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.06 1183602012

CA18 10 401

Adopter le plan local de développement durable de l'arrondissement de Montréal-Nord 2017-2020.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adopté le Plan local de développement durable 2017-2020 de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Adopté à l'unanimité.

12.01 1187857002

CA18 10 402

**Adjuger à GÉ-BER transport Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 918 816,96 \$, taxes incluses, un contrat relatif à la location de cinq (5) niveleuses avec opérateurs pour les saisons hivernales 2018-2019 et 2019-2020.
Appel d'offres 18-17080 / 2 soumissions**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adjugé à GÉ-BER transport Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 918 816, 96 \$, taxes incluses, un contrat relatif à la location de cinq (5) niveleuses avec opérateurs pour l'arrondissement Montréal-Nord pour les hivers 2018-2019 et 2019-2020;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1183484010

CA18 10 403

**Adjuger à Procova Inc, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 634 662 \$, taxes incluses, un contrat pour les travaux de remplacement des unités de ventilation à la bibliothèque Henri-Bourassa et autoriser une dépense totale de 698 128,20 \$.
Appel d'offres 1032 / 4 soumissions**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adjugé à Provoca Inc., pour un montant de 634 662 \$, taxes incluses, un contrat pour les travaux de remplacement des unités de ventilation à la bibliothèque Henri-Bourassa;

QUE soit autorisée une dépense totale de 698 128,20 \$;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1183602009

CA18 10 404

Adjuger à J.M.A.C. remorque transport et déneigement, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 98 648,56 \$, taxes incluses, un contrat pour les services de deux (2) remorqueuses avec opérateurs et adjuger à Remorquage Marco engr., au montant de 79 677,68 \$, taxes incluses, un contrat pour les services de deux (2) remorqueuses avec opérateurs pour les opérations de déneigement, pour la saison hivernale 2018-2019.

Appel d'offres 18-17040 / 4 soumissions

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adjugé à J.M.A.C. remorque transport et déneigement, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 98 648,56 \$, taxes incluses, un contrat pour les services de deux (2) remorqueuses avec opérateurs pour les opérations de déneigement, pour la saison hivernale 2018-2019;

QUE soit adjugé à Remorquage Marco engr., au montant de 79 677,68 \$, taxes incluses, un contrat pour les services de deux (2) remorqueuses avec opérateurs pour les opérations de déneigement, pour la saison hivernale 2018-2019;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1183484009

CA18 10 405

Autoriser la prolongation du contrat 18-16983 avec Les entreprises J.F. Marois (Méca contrôle), pour une somme de 7 711,37 \$, taxes incluses, pour la location de deux (2) unités de climatisation temporaire sur le toit de la bibliothèque Henri-Bourassa.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit prolongé le contrat 18-16983 avec Les entreprises J.F. Marois (Méca contrôle), pour une somme de 7 711,37 \$, taxes incluses, pour la location des deux (2) unités de climatisation temporaires pour la bibliothèque Henri-Bourassa;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1183602005

CA18 10 406

Adjuger à Stratégie Immobilière LGP Inc., au montant maximal de 97 153,88 \$, taxes incluses, un contrat pour des services professionnels en développement immobilier, afin de réaliser une analyse des besoins économiques et immobiliers, en espaces publics et en équipements collectifs ainsi que le plan d'affaires pour le développement immobilier (résidentiel et commercial) du secteur du boulevard Pie-IX entre Henri-Bourassa Est et la gare Saint-Michel - Montréal-Nord et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement Montréal-Nord et la firme.

Appel d'offres 1037 / 1 soumission

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à Stratégie Immobilière LGP Inc., seule firme ayant déposé une offre conforme à nos critères de qualité, au montant maximal de 97 153,88 \$, taxes incluses, le contrat de services professionnels afin de réaliser une analyse des besoins économiques et immobiliers, en espaces publics

et en équipements collectifs ainsi que le plan d'affaires pour le développement immobilier (résidentiel et commercial) du secteur du boulevard Pie-IX entre Henri-Bourassa Est et la gare Saint-Michel – Montréal-Nord;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement Montréal-Nord et Stratégie Immobilière LGP Inc.;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1187408002

CA18 10 407

Rejeter les soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres 1027 pour les travaux de reconstruction du boulevard Industriel et l'implantation d'une piste cyclable en site propre. Appel d'offres 1027 / 4 soumissions

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit rejetée les soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres 1027 pour les travaux de reconstruction du boulevard Industriel et implantation d'une piste cyclable en site propre.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1181926002

CA18 10 408

Approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et le Club de hockey Midget AAA Laval-Montréal (Midget AAA) et accepter une somme minimale de 8 500 \$, pour la saison de hockey 2018-2019, pour la location des installations de l'aréna Garon et les services connexes offerts par l'arrondissement.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et le Club de hockey Midget AAA Laval-Montréal (Midget AAA);

QUE soit acceptée une somme minimale de 8 500 \$, pour la saison 2018-2019, pour la location des installations de l'aréna Garon et les services connexes offerts par l'arrondissement;

ET QUE cette recette soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1181280011

CA18 10 409

Approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et 9362-8857 Québec inc. (Arctic de Montréal-Nord) et accepter une somme minimale de 10 000 \$, pour la saison de hockey Junior AAA 2018-2019, pour la location des installations de l'aréna Garon et les services connexes offerts par l'arrondissement.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et 9362-8857 Québec inc. (Arctic de Montréal-Nord), pour la saison de hockey Junior AAA 2018-2019;

QUE soit acceptée une somme minimale de 10 000 \$, pour la saison 2018-2019, pour la location des installations de l'aréna Garon et les services connexes offerts par l'arrondissement;

ET QUE cette recette soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1181280012

CA18 10 410

Approuver la convention de cession, entre Bell Mobilité Inc. et Telus Communications Inc., de l'entente intervenue le 1er décembre 2014 entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Bell Mobilité Inc. concernant la location d'une partie du lot 2 802 581 du cadastre du Québec, situé dans le parc Pilon, d'une superficie d'environ 237 m², prévue aux fins de l'installation d'une tour de télécommunication et des équipements requis à son fonctionnement, pour un loyer annuel de 18 838 \$, avec taxes, indexé annuellement.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvée la convention de cession entre Bell Mobilité Inc. et Telus Communications Inc. de l'entente intervenue le 1^{er} décembre 2014 entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Bell Mobilité Inc. concernant la location d'une partie du lot 2 802 581 du cadastre du Québec, situé dans le parc Pilon, d'une superficie d'environ 237 mètres carrés.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1187857007

CA18 10 411

Accorder une contribution financière de 18 500 \$ à l'Organisation du hockey mineur de Montréal-Nord (O.H.M.M.N.) pour la saison de hockey 2018-2019 et approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 18 500 \$ à l'Organisation du hockey mineur de Montréal-Nord (O.H.M.M.N.) pour la saison de hockey 2018-2019;

QUE soit approuvé un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1181280013

CA18 10 412

Accorder une contribution financière de 3 350 \$ à Parole d'excluEs pour son projet spécial « 6e Rendez-vous nord-montréalais sur l'accès à l'alimentation » qui se déroulera le 29 novembre 2018 à l'école Calixa-Lavallée.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 3 350 \$ à l'organisme Paroles d'excluEs pour son projet spécial : « 6^e Rendez-vous nord-montréalais sur l'accès à l'alimentation » qui se déroulera le 29 novembre 2018 à l'école Calixa-Lavallée;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1186145026

CA18 10 413

Prolonger la convention intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Montréal-Nord en santé afin de concevoir l'élaboration et la mise en oeuvre du Plan d'aménagement du Nord-Est et accorder une contribution financière de 10 000 \$ pour la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit prolongée, pour une deuxième année, la convention intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Montréal-Nord en santé afin de concevoir l'élaboration et la mise en oeuvre du Plan d'aménagement du Nord-Est;

QUE soit accordée une contribution financière de 10 000 \$ à Montréal-Nord en santé couvrant la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019;

Et QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1177419003

CA18 10 414

Entériner une contribution financière de 1 115 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour le concours « Les plus beaux jardins ».

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit entérinée la contribution financière de 1 115 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour le concours "Les plus beaux jardins";

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1187367010

CA18 10 415

Accorder une contribution financière de 600 \$ à la Fondation du Cégep du Vieux-Montréal pour la tenue des activités de l'Opération Nez rouge de Montréal qui auront lieu du 1er au 31 décembre 2018, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2018.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 600 \$ à la Fondation du Cégep du Vieux-Montréal pour la tenue des activités de l'Opération Nez Rouge de Montréal qui auront lieu du 1er au 31 décembre 2018, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1183573023

CA18 10 416

Accorder une contribution financière de 500 \$ à la Ligue de tennis de Montréal-Nord pour la tenue de l'événement « Soirée Méritas 2018 » qui aura lieu le 26 octobre 2018 à l'école hôtelière Calixa-Lavallée.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 500 \$ à la ligue de tennis de Montréal-Nord pour la tenue de l'événement « Soirée Méritas 2018 » qui aura lieu le 26 octobre à l'école hôtelière Calixa-Lavallée;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1186145023

CA18 10 417

Approuver et déposer les rapports mensuels au 31 août 2018.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports mensuels au 31 août 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1183848038

CA18 10 418

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 août 2018.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 août 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1183848039

CA18 10 419

Autoriser une dépense de 300 \$, taxes incluses, auprès du C.R.A.I.C. (Conseil Régional des Personnes Âgées Italo-Canadiennes) pour l'achat d'un espace publicitaire de la Pappardellata du 21 octobre 2018, et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2018.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 300 \$, taxes incluses, auprès du C.R.A.I.C. (Conseil Régional des Personnes Âgées Italo-Canadiennes) pour l'achat d'un espace publicitaire de la Pappardellata du 21 octobre 2018, et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1183573024

CA18 10 420

Approuver la reconnaissance et le soutien, pour la période d'octobre 2018 à septembre 2021, au Service des loisirs Sainte-Gertrude à titre de partenaire de mission complémentaire, à la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) Montréal-Nord et aux Maisons de transition de Montréal Inc. à titre de partenaires de mission partagée et approuver la reconnaissance et le soutien, pour la période d'octobre 2018 à septembre 2019, au 188e Groupe Marin à titre de partenaire de mission complémentaire provisoire.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soient approuvés la reconnaissance et le soutien, pour la période d'octobre 2018 à septembre 2021, au Service des loisirs Sainte-Gertrude à titre de partenaire de mission complémentaire, à la Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) Montréal-Nord et aux Maisons de transition de Montréal Inc. à titre de partenaires de mission partagée;

ET QUE soient approuvés la reconnaissance et le soutien, pour la période d'octobre 2018 à septembre 2019, au 188^e Groupe Marin à titre de partenaire de mission complémentaire provisoire.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1186145025

CA18 10 421

Autoriser dans le cadre des travaux prévus pour la réalisation du SRB Pie-IX, un dépassement des heures prévues à l'article 37 du RM1500 sur l'ordre général pour la durée des travaux soit du 15 octobre 2018 au 15 octobre 2022.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisé, dans le cadre des travaux prévus pour la réalisation du SRB Pie-IX, un dépassement des heures prévues à l'article 37 du RM1500 sur l'ordre général, et ce, pour la durée des travaux soit du 15 octobre 2018 au 15 octobre 2022.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1187856004

CA18 10 422

Donner un avis de motion et présenter en vue d'adopter à une séance ultérieure le projet de Règlement RGCA05-10-0006-9 modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs.

AVIS est donné par M. Jean-Marc Poirier qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement RGCA05-10-0006-9 modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs.

40.02 1187987003

CA18 10 423

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation tenue le 4 septembre 2018 à 18 h 45 et adopter le second projet du Règlement R.R.1562.044 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier diverses dispositions en lien avec le stationnement.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit déposé le procès-verbal de la séance de consultation tenue le 4 septembre 2018, à 18 h 45;

ET QUE soit adopté le second projet de Règlement de zonage R.R.1562.044 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier diverses dispositions en lien avec le stationnement.

Adopté à l'unanimité.

40.03 1187040007

CA18 10 424

Déposer aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement et adopter le Règlement R.R.1562.045 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier la hauteur maximale et le coefficient d'occupation du sol maximal applicables dans la zone R1-114, secteur Gariépy entre Monselet et Martial.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement relatif à la demande d'approbation référendaire pour le second projet de règlement R.R.1562.045 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier la hauteur maximale et le coefficient d'occupation du sol maximal applicables dans la zone R1-114, secteur Gariépy entre Monselet et Martial.

Adopté à l'unanimité.

40.04 1187040010

CA18 10 425

Déposer aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement et adopter le Règlement R.R.1562.045 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier la hauteur maximale et le coefficient d'occupation du sol maximal applicables dans la zone R1-114, secteur Gariépy entre Monselet et Martial.

Attendu qu'une copie du Règlement de zonage R.R.1562.045 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier la hauteur maximale et le coefficient d'occupation du sol maximal applicables dans la zone R1-114, secteur Gariépy entre Monselet et Martial a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement R.R.1562.045 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier la hauteur maximale et le coefficient d'occupation du sol maximal applicables dans la zone R1-114, secteur Gariépy entre Monselet et Martial.

Adopté à l'unanimité.
40.04 1187040010

CA18 10 426

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre un appareil mécanique sur le toit d'un bâtiment à 0 m du bord d'un mur arrière au lieu de 3,1 m pour le 5195, boulevard Henri-Bourassa, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée, conformément au Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures, l'autorisation d'installer un appareil mécanique sur le toit d'un bâtiment à 0 m du bord d'un mur arrière au lieu de 3,1 m ;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à ce que le bâtiment en bénéficiant ne puisse être reconstruit qu'en conformité à la réglementation d'urbanisme en vigueur s'il a perdu au moins la moitié de sa valeur à la suite d'une démolition partielle ou totale, d'un incendie ou de quelque autre cause ou est devenu dangereux;

ET QUE le tout soit applicable sur le lot 1 301 829 du cadastre du Québec soit le 5195, boulevard Henri-Bourassa.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1187040017

CA18 10 427

Abroger la résolution CA18 10 220 relativement à un projet d'affichage au 9970, avenue des Récollets.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit abrogée la résolution CA18 10 220 relativement à un projet d'affichage au 9970, avenue des Récollets.

Adopté à l'unanimité.

40.06 1185995008

CA18 10 428

Abroger la résolution CA15 10 225 relativement à un usage conditionnel pour le 9970, avenue des Récollets.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit abrogée la résolution numéro CA15 10 225 relativement à un usage conditionnel pour le 9970, avenue des Récollets.

Adopté à l'unanimité.

40.07 1152577035

CA18 10 429

Autoriser la création d'un poste professionnel d'agent de développement d'activités culturelles, physiques et sportives (Emploi: 700700) à la Division de la culture et des événements de la Direction de la culture des sports, des loisirs et du développement social, en abolissant le poste d'animateur de sports et loisirs, en contrepartie.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisée la création d'un poste professionnel d'agent de développement d'activités culturelles, physiques et sportives (Emploi : 700700), groupe de traitement 29-001, à la Division de la culture et des événements de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, en abolissant le poste d'animateur de sports et loisirs (Emploi : 762810, Poste 64560), groupe de traitement 12-011, en contrepartie;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1184201004

À 20 h 25, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Mme Christine Black
maïresse d'arrondissement

Anne-Sophie Bergeron
secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 12 novembre 2018.